



**REUNION DE LA COMMISSION WATER POLO DE LA  
ZONE OUEST DU 13/09/2014  
COMPTE RENDU**

Hedi Romdane ouvre la séance en présentant un nouveau membre de la commission zone : Bruno Robineau.

Bruno qui remplace désormais Jérôme Rousse démissionnaire, aura la tâche suivante : se pencher sur le développement et le suivi des rencontres interrégionales sous différentes formes (tournoi, coupes, championnats régionaux : collecte des CAL et organigrammes des régions et mise à jour des données (organigrammes).

**1. Approbation du CR du 21/09/2013**

Le CR du 17/05/2014 n'a pas fait l'objet d'observation depuis sa diffusion. Il est par conséquent approuvé à l'unanimité.

## **2. Situation financière**

### **a) Présentation du bilan wp de la saison 2013/2014**

Le tableau du résultat comptable jusqu'à la date du 06/09/2014 devra distinguer le compte d'exploitation, du compte de trésorerie.

Pierre rappelle que la gestion du budget water polo de l'inter région est confiée par la FFN à la région Normandie.

La commission rappelle-t-il, a toujours présenté des comptes clairs depuis plus de 20 ans.

Notre trésorerie présente un déficit malgré l'excédent de la saison 2013-2014.

Nous devons également prévoir des provisions pour la saison 2014-2015 pour faire face aux dépenses telles que :

- Les frais de déplacement des membres de l'ETI
- Les frais d'accompagnement des jeunes détectés au niveau national (projet de sélection des jeunes pour HABAWABA en Italie)

### **b) Situation des règlements des amendes**

L'amende des Enfants de Neptune de Tours n'est toujours pas réglée.

Bourges n'a pas payé son amende ne s'engage pas en N1F.

Hedi Romdane est chargé de faire les rappels en RAR pour Tours et Bourges et d'informer le président de la FFN sur le cas Bourges.

Le Mans qui n'a pas réglé son amende malgré les promesses de fin de saison, s'engage en NIII. La commission pense que cela sera régularisé de fait.

La situation relative aux matchs de barrage entre Blois et le CN le Havre est réglée puisque les 2 clubs terminent la 1<sup>ère</sup> phase à égalité 1 match partout. Tous les 2 montent par conséquent en NIIIA le 3<sup>ième</sup> match de barrage était inutile. Par conséquent, ce groupe comptera 8 clubs.

Au sujet de l'amende de Carentan, Pierre qui a contacté le club à ce propos, constate que le président et le trésorier se contredisent sur le motif évoqué pour se soustraire à son paiement. Or, aucun argument ne permet de justifier le non paiement de l'amende.

Leur chèque sera donc encaissé.

## **3. Compétitions de zone**

### **a) Les féminines**

Le Mans n'a pas assez d'effectifs cette saison pour participer au championnat féminin.

Par ailleurs, Patricia demande que soient intégrés au moins 2 temps de regroupement dans l'esprit des U13 et U15 mais avec la désignation d'un Arbitre.

Selon le nombre d'équipes engagées (équipes de club et/ou ententes), ce championnat peut se dérouler sous forme de regroupement pour une moitié et sous forme de championnat pour l'autre moitié.

Les filles de la catégorie 2001-2003 qui ne peuvent participer aux championnats peuvent être rassemblées en une journée de formation.

### **b) NIII A et B**

Pierre nous a présenté le tableau d'engagement à la date du 13 septembre 2014.

15 équipes sont engagées en NIII entre les poules A et B

2 équipes en championnat féminin

5 équipes en U17

6 équipes en U15

3 équipes en U13

17 équipes en régions.

La commission a débattu du cas de Carentan qui demande une dérogation pour jouer en bassin non réglementaire (de 1,2 m de profondeur). Ce bassin est récent. Il est non conforme.

Par ailleurs, les perspectives du développement du polo pour Carentan ne sont pas établies et de surcroît une dérogation lui a été déjà attribuée la saison passée. La commission n'entend pas la renouveler. Les matchs de Carentan devront se dérouler dans un bassin réglementaire.

Pierre soulève quelques questions qui ont trait au règlement fédéral et qui ne sont souvent pas suivis d'effets lors du déroulement des matches :

#### **- l'arbitrage**

Les arbitres doivent fournir 18 dates de disponibilité. Or la commission reçoit beaucoup de réclamations au moment de l'encaissement des chèques, pour défaut d'arbitrage. Ces contestations sont souvent infondées.

Pierre demande à la commission de le décharger de ce problème lié à l'arbitrage.

Luc Bonnard est d'accord pour prendre en charge et répondre aux réclamations formulées par les différents clubs.

- Autres points du règlement pas toujours appliqués :

- La présentation de 5 ballons identiques lors des matchs.
- Les 2 jeux de bonnets supplémentaires pour l'équipe qui reçoit.
- Le club qui reçoit doit s'assurer une demi-heure avant la rencontre que des officiels B sont présents.

### **c) Inter club (ICL) et Inter comités (ICO) et tournoi de l'Ouest**

- ICL

Voir tableau d'engagement et CAL zone établi par Patricia.

Des tests sont prévus au niveau des 4 régions du grand Ouest.

Les résultats des ICL U15 doivent être transmis à la fédé le 20/04 au plus tard.

Ces tests réalisés en début et fin de saison serviront de repère pour évaluer la progression des jeunes poloïstes de la Zone sur une période de 4 à 5 années.

Pour les compétitions de clubs chacun doit fournir des joueurs lors des regroupements. Même si un club ne dispose que d'un seul joueur celui-ci peut être intégré. Ces joueurs qui viennent de différents clubs peuvent être rassemblés lors des journées de regroupement. Reste la question, qui du club ou de la région assurera la prise en charge des frais inhérents à leur déplacement et leur séjour. Cela doit faire l'objet de questions en commission régionales sachant que le projet sportif est basé sur la complémentarité entre les clubs, les régions et la zone.

- ICO

La Bretagne ne présentera pas d'équipe U14 cette saison par manque d'effectif. Il faut rappeler que les ICO permettent de sélectionner les meilleurs joueurs de chaque club

Concernant le CAL Zone 2014/2015 Patricia a procédé à quelques ajustements suite à la transmission de dates nationales

Pour raison de tournoi U17 national probable, l'U15 (2) est décalé au 18 janvier 2015. L'ICO U14 de cette date est supprimé en raison de la non-participation de la Bretagne dans cette catégorie d'âge.

La CFREF est programmée pour les 31 janvier et 1<sup>er</sup> février 2015 puis les 1 et 2 mai 2015.

L'IZ du 23 au 25 mai

La CFR du 8 au 13 juillet

Concernant les U11 (2004) il faut prévoir les dates et faire le point dans chaque région pour mettre en place : le sauv'nage ( du ressort du club) le passeport de l'eau (du ressort du département) et le pass'compétition (du ressort de la région).

Il faut rappeler que les CTR peuvent aider aux 2 premières étapes. Patricia a en charge l'ENF3. Elle doit fixer des dates de formations en régions et **il y a urgence dans la mesure où nos jeunes ne pourront pas participer à des compétitions sans le pass'compétition.**

L'organisation des journées U11 se fera sous la forme de :

2 regroupements régionaux

Une réunion commune aux 4 régions

Si les régions sont actives sur ce projet, la zone envisage d'emmener une sélection de l'ouest sur cette catégorie d'âge, pour la compétition HABAWABA qui se déroulera en Italie.

Il faut établir le coût financier pour les parents.

- Le tournoi de l'ouest 2014-2015

Il se déroulera les 13 et 14 juin 2015 dans le Centre.

D'un point de vue technique nos joueurs ont fait d'incontestables progrès selon Emilien BUGEAUD qui suit de près la sélection.

Il rappelle que pour jouer au niveau de la zone, le joueur doit participer aux regroupements.

L'encadrement reste cependant encore faible.

## **5) Formation :**

- Le recyclage off A se déroulera les 20 et 21 Septembre 2014 pendant le Tournoi d'Angers

Ce recyclage se fera en deux temps avec l'ERFAN des PDLL : travail en salle le samedi et séquences pratiques le dimanche.

- En ce qui concerne la formation d'officiels A

La commission et plus particulièrement les membres référents de la formation d'OFF souhaitent travailler sur les référentiels de formation et de certification afin d'assurer la plus complète homogénéité en régions.

La journée du 8 novembre à partir de 11h est prévue pour mettre en place cette formation.

## **6) ETI**

Concernant les regroupements, voici quelques orientations :

- procéder à la répartition des cadres sur les journées
- constituer des groupes de jeunes par groupes de niveaux d'où l'intérêt des tests
- prévoir un temps de jeu suffisant intégrant des arrêts pour transmission des remarques à l'ensemble des joueuses et joueurs : organisation spécifique aux regroupements

La sensibilisation à l'arbitrage des jeunes qui participent aux regroupements est une nécessité.

Dans la structure d'accueil, il faut envisager la possibilité d'accompagner le jeu par des jeunes qui prennent le sifflet ou tiennent la table.

FORMATION DE CADRES : Il est envisagé une formation assurée par Gilles Madelenat et Florian Bruzzo dimanche 19/10 pendant le stage de zone.

Patricia est en attente de leurs disponibilités

L'ERFAN sera le coordinateur des formations.

Une autre formation pourrait être prévue pendant la journée de U17 du 11/11, la formation aurait lieu l'après midi.

Les U17 pourraient assister à la formation l'après midi.

Cette organisation est en attente de la disponibilité des cadres formateurs

En ce qui concerne les ETR, chaque structure doit être validée au niveau de sa région propre. La question doit être à l'ordre du jour des commissions

## **7) Le point sur notre organe d'information : LES ECHOS DE L'OUEST WP.**

Le prochain numéro aura pour sujets :

- la coupe de France des régions filles et garçons

- la compétition Inter Zone
- le stage de Nice
- l'agenda : formation, recyclage OFF A, ENF
- la nouvelle formule des ICL
- Luc BONNARD : délégué fédéral de la Zone Ouest

Concernant le site que la commission envisage de créer il serait intéressant de voir ce qu'a réalisé la zone sud ouest.

La séance est levée à 13h 45

Hedi ROMDANE  
Water-Polo ZONE OUEST